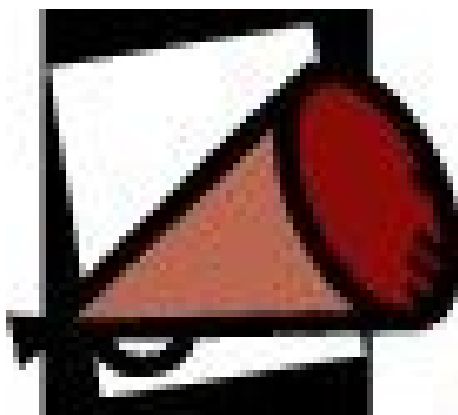


<https://www.pressegauche.org/Prise-de-position-de-Quebec-solidaire-dans-la-presente-ronde-de-negociatio>
[n](#)



Prise de position de Québec solidaire dans la présente ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic



- Blogues -
Date de mise en ligne : samedi 10 octobre 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Nous reproduisons intégralement la transcription de la conférence de presse que le leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition, monsieur Gabriel Nadeau-Dubois, a accordée le jeudi 8 octobre 2020. Lors de ce point de presse, le député de la circonscription de Gouin a invité le gouvernement Legault à « envoyer un signal clair que les salaires vont s'améliorer puis que les conditions de travail vont s'améliorer [...] dans le secteur public ». Il s'agit là selon nous d'une prise de position incidente. Elle est mince et ne précise rien quant à la question du « combien » le gouvernement Legault doit donner à ses 560 000 salariées syndiquées qui sont des femmes à 75% des femmes en vue de rendre les conditions de travail et de rémunération attrayantes, intéressantes et à la hauteur de la valeur réelle du travail effectué.

Voici ce que le député de Gouin avait à dire sur les conditions de travail des salariéEs syndiquéEs des secteurs public et parapublic : « M. Nadeau-Dubois : Pour freiner l'hémorragie, il n'y a pas 45 solutions. Le gouvernement doit envoyer un signal clair que les salaires vont s'améliorer puis que les conditions de travail vont s'améliorer. En ce moment, on est en négociation dans le secteur public. C'est le moment d'envoyer un signal. On veut entendre le premier ministre, aujourd'hui, dire : Restez dans le secteur public parce qu'on va mieux vous traiter qu'on ne l'a fait dans les dernières années. »

À quelle hauteur doit se situer la rémunération des salariéEs syndiquéEs des secteurs public et parapublic selon la députation de Québec solidaire ? À quoi doivent correspondre les conditions de travail des personnes oeuvrant dans l'administration publique, le réseau de la santé et de l'éducation ? Il s'agit là d'enjeux qui demandent une prise de position précise pour éviter de sombrer dans l'insignifiance politique.

Yvan Perrier

9 octobre 2020

18h

yvan_perrier@hotmail.com

<http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/conferences-points-presse/ConferencePointPresse-65327.html> .

Consulté les 8 et 9 octobre 2020.

Point de presse de M. Gabriel Nadeau-Dubois, leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

Version finale

Le jeudi 8 octobre 2020, 8 h

Hall principal de l'hôtel du Parlement, hôtel du Parlement

(Huit heures deux minutes)

M. Nadeau-Dubois : Merci. Bonjour. La deuxième vague bat son plein en ce moment au Québec. C'est un euphémisme que de le dire. Et il y avait, dans les dernières semaines, bien peu de bonnes nouvelles. Mais, jusqu'à

maintenant, il y a une statistique qui était plus ou moins apaisante. Jusqu'à maintenant, c'est beaucoup, on le sait, chez les jeunes et chez les adultes qu'étaient enregistrés les nouveaux cas. Bien, c'est peut-être en train de changer, et ça, c'est un très, très mauvais présage.

Hier, lors de sa conférence de presse, la Dre Drouin, la directrice régionale de la santé publique à Montréal, a révélé des chiffres inquiétants. Dans les dernières semaines, à Montréal, les cas de COVID chez les aînés ont doublé. On est passé de 6 % à 15 % des cas qui affectent les 65 ans et plus. Les chiffres dévoilés hier, donc, par la Dre Drouin, pour le moment, nous indiquent que la situation est relativement sous contrôle dans les CHSLD et dans les hôpitaux et que c'est beaucoup dans les RPA, c'est-à-dire dans les résidences privées pour aînés, qu'on assiste à une montée rapide des cas de COVID. Ces chiffres-là sont des signes avant-coureurs d'une tragédie.

Peut-être pour mettre en contexte, là, les CHSLD, au Québec, c'est à peu près 3 % des aînés qui y résident. Dans les résidences privées, c'est cinq fois plus. Je veux être très clair ce matin. Si on l'échappe dans les résidences privées comme on l'a échappé dans les CHSLD, l'hécatombe va être bien pire. Il faut absolument un plan pour éviter une tragédie à la Herron dans les résidences privées pour aînés.

Québec solidaire demande donc au gouvernement de rassurer, ce matin, les personnes qui vivent dans les résidences privées, rassurer leurs proches également, en prenant des mesures fortes dès maintenant pour protéger les résidences privées. Et, dans ce plan que nous demandons, il y a un incontournable, il y a une première mesure essentielle, c'est l'arrêt immédiat du transfert de personnel entre les résidences privées. Le transfert de personnel entre CHSLD a tué des milliers d'aînés au Québec. On ne peut pas laisser ce phénomène-là se reproduire dans les résidences privées. C'est absolument inadmissible.

La Modératrice : On va prendre vos questions. Je vous demanderais de vous concentrer à une question et une sous-question.

Mme Prince (Véronique) : Qu'est-ce qu'il pourrait y avoir dans le plan, justement, à votre avis ?

M. Nadeau-Dubois : Bien, les chiffres dévoilés hier, là, c'est les premiers chiffres qui nous indiquent qu'il y a une montée rapide chez les aînés. Ça, c'est un très mauvais signe. C'est les signes avant-coureurs d'une tragédie. Alors, nous, ce qu'on fait ce matin, c'est qu'on sonne l'alarme. On dit : Là, il faut regarder ce qui se passe dans les RPA parce qu'il y a les premiers signes d'un dérapage. Et on fait une première demande précise pour ce plan d'urgence, interdire le transfert de personnel entre les RPA.

Il faut comprendre, les RPA, au Québec, sont contrôlées en bonne partie par des grandes entreprises qui ont parfois une dizaine... il y a des cas, même, d'entreprises qui ont une quarantaine d'établissements. Le personnel circule entre ces établissements-là, le personnel de soins, le personnel d'entretien, tout ça, et, si on ne fait rien, si on laisse les entreprises privées faire circuler leur personnel comme ça, les risques de contagion sont énormes. On connaît tous des gens qui habitent dans les RPA. On ne peut pas se permettre que ça se passe là comme ça s'est passé dans les CHSLD.

Mme Prince (Véronique) : Est-ce que le gouvernement, par exemple, devrait signer un décret pour pouvoir s'ingérer dans la gestion des RPA ?

M. Nadeau-Dubois : Déjà, les RPA sont certifiées par les CISSS et les CIUSSS. Il y a déjà un pouvoir d'inspection. Par contre, il y a très peu d'inspecteurs. Aux dernières nouvelles, il y avait sept inspecteurs, au Québec, pour surveiller les RPA. Pour vous donner une comparaison, il y en a 18, des inspecteurs, au Québec, pour le bien-être animal. Ça vous donne une idée des ressources qu'on met pour encadrer les RPA au Québec.

Donc, oui, le gouvernement doit serrer la vis aux RPA, oui, il doit s'investir davantage pour surveiller ce qui se passe là. Est-ce qu'on a toutes les solutions ce matin ? Non, mais on en a une première, interdire le transfert de personnel. On ne peut pas se permettre que des gens se promènent entre une dizaine d'établissements, comme ça se passe en ce moment et comme ça s'est passé durant la première vague.

M. Laforest (Alain) : Mais ce n'est pas une chronique d'une catastrophe annoncée que vous nous faites ce matin, parce que, moi, ce que vous me dites là, je n'ai pas aucune surprise. Le gouvernement puis le directeur national de la santé publique n'arrêtent pas de dire depuis trois semaines que le problème... les jeunes vont l'attraper, ça va rentrer dans les résidences. Il manque de monde. On les prend où ?

M. Nadeau-Dubois : D'abord, il manque de... En fait, ce qu'il faut se dire, là, c'est que les ingrédients qui ont provoqué la tragédie dans les CHSLD, ils sont, en ce moment, réunis dans les résidences privées : l'épuisement du personnel, la présence massive des agences de placement, les conditions de travail exécrables et le mouvement de personnel. Le gouvernement nous dit : On est en train de régler ça dans les CHSLD. On aimerait que ça aille plus vite, mais au moins ça bouge de ce côté-là. Dans les RPA, il n'y a rien qui change.

M. Laforest (Alain) : Mais ce n'est pas ça, ma question. Le monde, on le prend où ?

M. Nadeau-Dubois : Bien, la première chose à faire, c'est arrêter le transfert de personnel. Les gens devraient au moins rester dans un seul établissement. Ensuite...

M. Laforest (Alain) : Ils n'ont pas le choix de faire du transfert de personnel, il n'y a pas de monde.

M. Nadeau-Dubois : Comment on amène plus de gens dans les RPA ? En augmentant les conditions de travail rapidement. Et, si ça prend un geste du gouvernement pour augmenter les conditions de travail, il faut le faire.

M. Bergeron (Patrice) : Est-ce qu'on devrait demander aux personnes âgées qui habitent dans ces RPA là, comme on l'a fait au printemps, de s'isoler davantage, parce qu'on les a pratiquement enfermées dans leur appartement pendant des semaines et des semaines, là, au printemps ?

M. Nadeau-Dubois : Ce n'est pas des mesures qui sont agréables. Ce n'est pas des mesures qu'on souhaite. S'il faut se rendre là pour protéger la vie des gens, allons là. Mais, d'abord, là, si on enferme les gens dans leurs résidences, mais que le personnel, lui, se promène dans une dizaine de résidences, on ne sera pas avancés. Donc, s'il faut faire du confinement, faisons-le. Mais ce confinement-là va être complètement inutile si le personnel â€” lui, c'est les employés â€” se promène dans une dizaine, une quinzaine, une vingtaine d'établissements, et c'est le cas en ce moment.

M. Larin (Vincent) : ...des RPA sont inutiles tant qu'il y a du mouvement de personnel ?

M. Nadeau-Dubois : Bien, elles ne sont pas inutiles, mais leur effet est limité. On peut dire aux aînés : Restez chez vous. Mais, si les gens qui donnent des services aux aînés à chaque jour puis qui sont en contact avec eux se promènent dans une quinzaine, une vingtaine d'établissements, on défait d'une main ce qu'on essaie de construire de l'autre. Donc, il faut faire les deux, il faut agir sur les deux plans.

Et je le répète, là, les CHSLD, tout n'est pas réglé, mais, au moins, on a l'impression que le gouvernement a un œil là-dessus et prend des mesures. Les RPA, pour le moment, ça nous apparaît être dans l'angle mort du gouvernement, et c'est inquiétant. Puis là on a les premiers chiffres concrets qui montrent que le virus est en train de

rentrer. Il y a cinq fois plus d'aînés en RPA qu'en CHSLD. Si le virus rentre dans les résidences privées comme il est rentré dans les CHSLD, l'hécatombe va être pas mal pire.

Journaliste : ...en CHSLD, bon, évidemment, vous l'avez dit, il y a eu... important. Quel est le pouvoir de rétention du gouvernement pour ces préposés ?

M. Nadeau-Dubois : Pour freiner l'hémorragie, il n'y a pas 45 solutions. Le gouvernement doit envoyer un signal clair que les salaires vont s'améliorer puis que les conditions de travail vont s'améliorer. En ce moment, on est en négociation dans le secteur public. C'est le moment d'envoyer un signal. On veut entendre le premier ministre, aujourd'hui, dire : Restez dans le secteur public parce qu'on va mieux vous traiter qu'on ne l'a fait dans les dernières années.

M. Larin (Vincent) : Sur un autre sujet, M. Nadeau-Dubois, on le voit, là, qu'il y a des commissions scolaires qui font affaire au privé pour s'assurer d'avoir les résultats de tests plus rapidement. Comment est-ce qu'on règle ça ? Parce que, visiblement, la « fast track » promise par le gouvernement ne fonctionne pas.

M. Nadeau-Dubois : Moi, je suis fasciné... Bien, par où commencer ? En ce moment, là, la stratégie de dépistage prend l'eau, puis ça prend l'eau de partout. Il n'y a pas assez de tests. Il n'y a pas assez de capacité de laboratoire et il n'y a pas assez de gens pour faire le suivi. Il manque de tout partout. Pourtant, depuis la première vague, tout le monde le savait, que la clé de notre victoire contre une potentielle deuxième vague, ce serait le dépistage.

La semaine dernière, à Québec solidaire, on a proposé de réquisitionner les laboratoires privés pour les intégrer à la stratégie publique de dépistage. Pourquoi ? Pour dénouer un de ces goulots d'étranglement là. Le gouvernement a balayé du revers de la main notre proposition. On a, en ce moment, un premier ministre qui prend chaque occasion qu'il a pour dire : Les oppositions, c'est des chialeux, ils ne proposent rien. On en a fait, des propositions pour améliorer le système de dépistage, et ces propositions-là, la CAQ les balaie du revers de la main.

Donc, il faut plus de gens pour faire les tests. Il faut plus de laboratoires pour traiter les tests. Il faut plus de gens pour faire le suivi. On apprenait encore, dans les derniers jours, qu'il y a des directions régionales de la santé publique qui ont commencé leurs embauches dans leur département de dépistage dans les derniers jours. On sait depuis le mois d'avril que le dépistage, c'est le nerf de la guerre contre une deuxième vague. C'est incompréhensible qu'il n'y a pas eu plus de leadership de la part du ministre de la Santé pour dire aux directions de la santé publique : L'argent s'en vient, mais vous embauchez maintenant. Que les embauches aient commencé tout récemment, ça dépasse l'entendement.

Mme Lévesque (Fanny) : M. Gabriel Nadeau-Dubois, on entend que le gouvernement Legault serait peut-être prêt à reconnaître une discrimination systémique envers les autochtones et non le racisme systémique. M. Legault a quand même été clair hier lors de sa conférence de presse. Est-ce que vous trouvez que d'admettre, par exemple, la discrimination systémique, c'est un bon compromis pour essayer de ne pas évacuer, mais de mettre un couvert sur ce débat ?

M. Nadeau-Dubois : François Legault dit qu'il ne veut pas faire une guerre de mots. Je trouve qu'il joue pas mal sur les mots, là. Le racisme systémique, ce n'est pas un concept d'astrophysique. C'est très simple à comprendre. Ça veut dire que, si tu es une personne autochtone au Québec, tu as plus de chances de te ramasser en prison, tu as plus de chances de te ramasser en situation d'itinérance puis tu as moins de chances d'avoir accès à un logement, moins de chances d'avoir accès à l'éducation. Qu'est-ce qui est compliqué là-dedans ? Je ne comprends pas ce que le premier ministre ne comprend pas dans cette notion aussi simple que ça. Et qu'il dise ne pas vouloir faire une guerre de mots, alors que lui-même s'enferme dans les mots, c'est très paradoxal.

Mme Lévesque (Fanny) : S'il admet la discrimination systémique à l'égard des autochtones, est-ce que, pour vous, c'est un pas dans la bonne direction ?

M. Nadeau-Dubois : Ça progresse. On pourrait dire, d'un certain point de vue, oui, c'est un pas dans la bonne direction. Au moins, il y a maintenant une reconnaissance que le racisme, au Québec, ce n'est pas juste un problème qu'il faut mettre sur les épaules de quelques individus. C'est un problème qu'il faut prendre en charge collectivement. Il faut faire de la lutte au racisme un projet de société. Si, au moins, M. Legault chemine vers cette idée-là, oui, il y a du progrès.

M. Bergeron (Patrice) : Vous avez entendu son argument, hier, qui disait : Oui, mais pour rallier tout le monde à cette cause-là... Parce qu'il y a des gens pour qui le racisme systémique, ça signifie une attaque au peuple québécois, bon, blablabla. Est-ce que, justement, ce n'est pas une façon d'irriter des gens, faire cette guerre de mots là, plutôt que s'attaquer au problème, là ?

M. Nadeau-Dubois : Ce que le premier ministre nous dit, c'est : Il y a des gens qui disent que ça existe, il y a des gens qui disent que ça n'existe pas, ça fait que, pour ne pas diviser, je vais dire que ça n'existe pas. Le premier ministre aime souvent prendre des comparaisons de hockey, hein ? Il le fait souvent. Je vais en faire une pour lui. C'est comme s'il nous disait : Il y a des Québécois qui prennent pour les Nordiques, il y a des Québécois qui prennent pour les Canadiens, puis moi, je ne veux pas prendre position là-dedans, ça fait que je vais prendre pour les Canadiens. C'est une logique qui ne tient juste pas la route.

M. Laforest (Alain) : Il est boqué. C'est de l'entêtement ?

M. Nadeau-Dubois : C'est une bonne question. La vérité, là, c'est que je ne comprends pas ce qu'il ne comprend pas. Je ne comprends pas qu'est-ce qu'il y a de difficile à admettre...

M. Laforest (Alain) : C'est de l'entêtement ? Il est entêté, il est boqué ?

M. Nadeau-Dubois : Il s'obstine. Le premier ministre s'obstine à jouer sur les mots, alors qu'il prétend ne pas vouloir le faire. C'est très paradoxal.

Mme Sioui (Marie-Michèle) : ...est-ce que c'est une position qui vous satisferait ?

M. Nadeau-Dubois : Est-ce que ça nous satisferait ? Bien, nous, notre position, à Québec solidaire, c'est que le racisme systémique existe au Québec comme il existe dans pas mal toutes les sociétés au monde. Si M. Legault veut disséquer le problème et dire : Je le reconnais un petit peu pour ces gens-là, un petit peu moins pour ces gens-là, c'est son choix. Moi, je trouve que tout ça nous empêche d'avancer. Tout ça nous empêche de nous concentrer sur l'action, sur les solutions. Puis le premier ministre Legault dit : Moi, je ne veux pas faire des débats de mots, je veux être dans l'action. O.K., c'est quoi, le bilan de son gouvernement en matière de lutte au racisme ? Il n'y en a pas.

Mme Prince (Véronique) : S'il reconnaît le racisme ou la discrimination systémique des autochtones, est-ce qu'il va devoir le reconnaître aussi pour les gens de race noire ?

M. Nadeau-Dubois : C'est une bonne question. Je pense que M. Legault voit bien que son déni de la réalité qui est vécue par les gens a des limites. Et, s'il s'enferme dans les mots comme il le fait depuis quelques jours, c'est qu'il voit très bien le dilemme, là, que vous soulignez. Je pense, c'est un homme intelligent. Il voit bien que sa position est

intenable. Il essaie de se dépatouiller, en bon québécois, en disant : Je vais utiliser un autre mot puis juste pour un groupe.

Tu sais, tout ça est beaucoup trop compliqué pour rien. Le racisme systémique, ce n'est pas compliqué, c'est simple. Ce n'est pas un procès de personne. C'est un appel à travailler ensemble pour avoir un Québec qui est plus inclusif puis qui est... un Québec où tout le monde vit bien puis a les mêmes droits. C'est tellement simple puis c'est tellement positif. Que M. Legault soit aussi frileux, ça me déçoit, puis surtout je ne le comprends pas.

La Modératrice : On va passer en anglais, s'il vous plaît.

Mme Senay (Cathy) : Good morning.

M. Nadeau-Dubois : Good morning.

Mme Senay (Cathy) : The Public Health and the Legault Government made masks mandatory in common spaces in private residences for seniors only in mid-September.

M. Nadeau-Dubois : You said the masks ? Yes.

Mme Senay (Cathy) : Yes, masks are mandatory in private residences only since mid-September. Does that make sense to you ?

M. Nadeau-Dubois : It's like a lot of decisions from that Government, it's a decision that comes too late. We have to remember that there is five times more elderly people in private residences than in CHSLDs. So, of course, we have to make sure that we do not live the same tragedy in private residences as we lived in CHSLDs. And that's why we're asking, this morning, for a clear emergency plan for private residences. And there is one absolute, there is one necessary measure in that plan, for us, this morning, and it's to stop the transfer of personnel from a residence to another.

Mme Fletcher (Raquel) : Whether it's CHSLDs or RPAs, what is your general concern about what's happening right now ? We see the numbers going up, up, up.

M. Nadeau-Dubois : Well, you know, we are in the middle of the second wave, and there have been very few occasions for us to rejoice in the last weeks, but there was one statistic that was a little bit appeasing, and that statistic was that a lot of the cases were happening in the younger population and in the adult population. What Dre Drouin told us yesterday is that we're seeing the beginning of a spike in cases in the elderly population. That is a very bad thing to see. It is a warning sign that we have to protect elderly people in Québec, and there are a lot of them in private residences.

Honestly, we feel that the Government has understood that the CHSLDs are an important vulnerability in Québec society. We feel that they're taking measures, not enough, but still they're doing something. For private residences, we don't see a plan. We don't see the appropriate measures to stop the virus from entering those places. There is five times more elderly people in private residences as in CHSLDs. We cannot forget them.

Mme Fletcher (Raquel) : What else could the Government be doing ?

M. Nadeau-Dubois : Well, like I said, we have to stop right now the transfer of personnel from a private residence to another. We have to « améliorer »...

Une voix : ...

M. Nadeau-Dubois : ...« improve », it's a simple word, I don't know why I forget it. So we have to stop the transfer of personnel from a residence to another. We have to improve the working conditions and the salaries of the people working in those residences. Oftentimes, they're paid a lot less than in the public sector, and people in the public sector are not very well paid. So better working conditions, no transfer of personnel, that's a way to make sure that the virus does not enter those residences, because, if we say to elderly people : Stay in your residence, but that the employees are circulating in 15 or 20 residences, we're destroying with one hand what we're trying to build with the other.

Mme Senay (Cathy) : ...right now between Québec and Ontario, Ontario being almost the double of population of Québec, but having way less cases.

M. Nadeau-Dubois : Yes. I think all Quebeckers, right now, are trying to understand what is happening, and those Quebeckers are turning towards their political leaders, mainly the Prime Minister of Québec and the Health care Minister of Québec, and those two men are saying : We don't know or it's your fault. That's what they're saying to Quebeckers that are asking this question : Why are we one of the worst places in Canada ? And the incapacity of the political establishment here to answer that very simple question is disturbing. I think people are trying to understand what is happening. We are trying to understand. And the responsibility to give that answer lies on the shoulders of the Prime Minister and of the Health care Minister.

Thank you. Merci.

(Fin à 8 h 22)